

Mélange de mesures et de signalisation

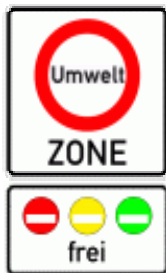
Désordre dans la signalisation des zones à faibles émissions

Le désordre dans la signalisation routière en Europe a récemment eu quelques ajouts et il y en aura d'autres. La raison: un nombre toujours croissant de villes établissent des zones à faibles émissions qui évidemment requièrent de nouveaux panneaux. Les véhicules polluants sont bannis de ces zones ou leur accès est restreint. La base de telles décisions est une directive européenne obligeant chaque pays à améliorer la qualité de l'air dans les zones fortement polluées. De plus, l'Union européenne a fixé des valeurs limites pour les polluants nuisibles à la santé comme les particules fines. Dans de nombreuses villes européennes, ces taux limites sont massivement dépassés.

Alors que les directives européennes fixent les limites pour certains polluants et fixent le nombre de fois par année où ces limites ne peuvent être dépassées, c'est à chaque pays de s'assurer que ces valeurs sont respectées. Cela signifie que, dans une tentative de restreindre ces émissions, chaque pays introduit ses propres mesures de la qualité de l'air et ses propres réglementations.

Le résultat est une signalisation routière chaotique quant à la présence de ces zones et leurs informations.

Zones à faibles émissions en Allemagne



En attendant, 24 villes allemandes dont Berlin, Hanovre, Cologne et maintenant aussi Munich ont introduit des zones à faibles émissions. Pas moins de 23 autres villes ont prévu d'établir de telles zones à l'horizon 2010. Pour accéder en véhicule à ces zones, il est nécessaire d'acquérir une vignette spécifiant la classification européenne d'émission du véhicule et ceci est aussi valable pour les véhicules étrangers. La classification européenne d'émission détermine la couleur de la vignette: vert, jaune ou rouge. Conduire un véhicule dans ces zones sans la vignette appropriée se soldera par une amende de 40€ et les conducteurs allemands se voient même retirer un point sur leur permis à point.

Différentes variantes en Italie



L'Italie adopte une approche différente pour diminuer les émissions. Durant les mois d'hiver, des smogs réguliers touchent des villes comme Bolzano qui a introduit différentes restrictions pour les véhicules hautement polluants. Milan a opté pour une autre solution introduisant une taxe de congestion dépendante des émissions en plus de l'interdiction ponctuelle de circuler. Pour accéder à ces zones Ecopass, les lundis à vendredi de 07h30 à 19h30, les conducteurs doivent payer entre 2€ et 10€. La taxe s'applique aussi aux véhicules enregistrés à l'étranger et, à défaut, l'amende se monte à pas moins de 70€.

Zones à faibles émissions pour les poids lourds et péages urbains



Les conducteurs en Grande-Bretagne, Hollande, Danemark, Norvège et Suède peuvent émettre un soupir de soulagement. Dans ces pays, les restrictions d'accès aux zones à faibles émissions ne concernent que les poids lourds. Malgré tout, Londres a introduit une taxe de péage urbain pour les passagers des véhicules motorisés. Un ticket journalier coûte 8£ selon le niveau de pollution du véhicule et selon l'usage du véhicule dans la zone délimitée (simple transit ou parking au centre ville).

Différents pays, différentes règles

Les zones à faibles émissions sont seulement une variante dans le but de limiter à long terme les pollutions dans ces zones à taux élevés de pollution. Beaucoup d'autres pays prennent d'autres mesures comme, par exemple, l'interdiction de circuler pour les poids lourds ou les limitations de vitesse sur les autoroutes. À Oslo en Norvège, la limitation de vitesse sur certaines routes principales est réduite de 80 km/h à 60 km/h en hiver.

Beaucoup de pays promeuvent leurs systèmes de transports interurbains et améliorent leurs flottes de véhicules. Par exemple, en Suisse et en Espagne, il est courant d'utiliser des transports en commun à gaz comme le biogaz ou aux énergies électriques.

Quelques pays de l'Union européenne incitent à des avantages fiscaux pour les usagers de véhicules moins polluants. Les propriétaires espagnols de véhicules à faibles émissions payent, par exemple, seulement un quart des taxes annuelles pour les véhicules. En Suisse, on accorde pour les véhicules à gaz une remise de 40 % sur les taxes automobiles. Et les automobilistes allemands payent, dans les stations d'essence, des taxes d'énergie inférieures pour le gaz par rapport à l'essence ou au diesel.